

\* \* \*

Au Canada, le parlement fédéral continue assez paisiblement le cours de ses travaux. Le ministre des finances a soumis ses estimations supplémentaires pour l'exercice 1900-1901, c'est-à-dire, l'année courante. Elles sont de \$3,729,716. Comme les estimations totales pour cet exercice étaient auparavant de \$56,611,085, on peut conclure que M. Fielding prévoit pour l'année fiscale actuellement en cours, une dépense totale de plus de \$60,000,000.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de l'augmentation du salaire des juges et des ministres, et de l'indemnité des députés. Le salaire des juges aurait été augmenté de \$1000, celui des ministres aurait été porté de \$7,000 à \$10,000 et celui du premier ministre de \$8,000 à \$15,000. L'indemnité des députés et sénateurs serait de \$1500 au lieu de \$1000. Mais ces rumeurs n'ont pas encore pris corps dans une proposition législative, et il est fort possible que ce projet, — dont il a certainement été question, — n'aboutisse à aucun résultat tangible.

Ths Chapais.

Québec, 20 avril 1901.

